

NUMÉRO SPÉCIAL

Le numéro : 0,50 F

En vente dans
tous les kiosques

LA COMMUNE

de Sannois

BULLETIN MENSUEL DE LA RÉFORME COMMUNALE DE SANNOIS

DÉCEMBRE 1965

Abonnement
à l'Année : 5 F

Le Gérant :
Marcel BARBU

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1965

FRANÇAISES ! FRANÇAIS !

MARCEL BARBU

candidat au 1^{er} tour

vous rend compte de ses démarches auprès

du Général de GAULLE

de Monsieur François MITTERRAND

en vue d'obtenir d'eux des engagements irrévocables sur les moyens pratiques d'assurer

- **Le Droit de l'opposition à la TV et à la Radio 1 h par mois**
- **L'Institution du Referendum d'Initiative Populaire**
- **La création immédiate d'un Ministère des Droits de l'Homme**

dans ce n° Spécial de son bulletin " LA COMMUNE de Sannois ", **MARCEL BARBU** vous expose les raisons qui le conduisent, tout bien considéré, à vous demander :

VOTEZ pour **François MITTERRAND**

LE 19 DÉCEMBRE 1965

La " COMMUNE DE SANNOIS " paraîtra désormais chaque mois et vous renseignera sur les développements de l'action engagée par MARCEL BARBU et ses amis pour l'instauration de la Démocratie Raisonnable fondée sur la démocratie au travail et la démocratie dans la Commune

Déclaration de M. Marcel BARBU à la Télévision

le 1^{er} Décembre 1965, à 19 h. 45

Mes Amis, bonsoir !

Comme vous, j'ai attendu avec impatience l'intervention du Général de GAULLE.

Avec impatience... et non sans quelque espoir d'entendre enfin quelque chose qui sortit du cœur de ce géant de l'Histoire.

Et plus les minutes passaient, plus mon inquiétude grandissait... il n'était question que de grandeur, de chiffres, de quantités, que de prestige, que de confiance à donner soit à lui, soit à un autre... mais il n'était en aucun cas question de nous, de nous les Français en chair et en os.

En somme, nous étions simplement conviés à faire le choix d'un chef qui, pendant sept ans, pourrait faire de nous ce qu'il voudrait, comme il le voudrait, et pour notre plus grand bien, cela va de soi, même si, dans l'instant, nous n'avions pas encore une claire conscience de ce que pouvait être notre plus grand bien.

Donc, simple question de confiance globale, totale, inconditionnelle, le reste ne nous regardant pas.

Ainsi, rien de tout ce qu'ont exprimé les cinq candidats de l'opposition n'est parvenu jusqu'au Général de GAULLE, pas même jusqu'à son intelligence... ne parlons pas de son cœur, dont nul ne sait où il peut bien être placé dans ce grand corps.

Ces appels au dialogue... que tous les candidats ont unanimement lancés... le Général ne les aurait pas entendus ?

Cette plainte des hommes que le Chef de l'Etat abandonne à sa stupide administration tant il est absorbé par les hautes tâches qui sont les siennes... cette plainte, le Général de GAULLE ne l'a pas entendue ?

Mais que font donc ses amis ?...

Je croyais que son intervention imprévue était motivée par le désir de manifester aux Français qu'il avait enfin perçu leurs plaintes et qu'il allait enfin se soucier d'eux...

Mais c'est en vain que j'ai attendu. Là quatorzième minute est tombée... le grand vieillard s'est effacé sans que le moindre mot, le moindre geste nous ait fait espérer qu'il fût possible d'émouvoir son cœur.

J'ai écouté le Général de GAULLE, assis au milieu de mes amis, dont aucun n'est anti quoi que ce soit... nous étions consternés, le silence était total... un silence d'angoisse... un silence de mort.

Ainsi, mon Général, même ma voix n'a pas atteint votre cœur... ma présence n'a soulevé aucune question dans votre conscience ?

Pourtant, vous n'avez pas pu voir en moi l'un de ces concurrents ordinaires que, d'un revers de la main, vous balayez avec dédain, couvrant de vos sarcasmes ceux que vous appelez : "les chevaux de retour de la 4^e République".

Je ne suis le cheval de retour d'aucune république, moi !

Je ne suis finalement que Jacques Bonhomme... Vous savez bien, le Français moyen...

- Celui avec lequel vous avez vécu et souffert dans les tranchées de la Grande Guerre.
- Celui avec lequel vous avez essayé de contenir l'ennemi en 1940.
- Celui avec le sang duquel vous avez sauvé l'honneur de la France, de 1940 à 1945.
- Celui qui vous a fait confiance et que vous n'avez pas su guider, de 1945 à 1946.
- Celui que vous n'avez cessé de tracasser, de 1946 à 1958.
- Celui qui, en 58, a cru que les années, la réflexion d'une longue retraite aidant, vous reveniez assagi et qu'il avait enfin trouvé le guide génial, généreux, soucieux de la paix et du bonheur du Peuple.

Le peuple a cru qu'enfin il allait être aimé et vous avez déçu ce rêve !

Comment avez-vous pu, mon Général, me ranger aussi dédaigneusement dans le "tas" méprisé de vos adversaires politiques ?

Mon Général... Je suis un homme libre... entouré d'hommes libres.

Ni moi, ni mes amis ne sommes des anti quoi que ce soit... pas même antigaulistes, je vous l'ai déjà dit.

Nous rêvons d'un ordre humain, fraternel, respectueux des personnes.

Et cet ordre est réalisable. Mais, pour le réaliser, encore faut-il en mettre en place les structures.

Et cela peut être réalisé rapidement, mais à la condition que l'ordre public ne soit pas troublé durant cette mise en place.

— Vous seul pouvez assurer cet ordre... le temps qu'il faudra.

— Comme vous, je pense que, dans l'immédiat — et en particulier à cause du régime de contrainte que vous nous avez impitoyablement imposé depuis sept ans — comme vous je pense qu'aucun homme, qu'aucune équipe n'est prête à vous succéder... pas même prise parmi les vôtres.

Je vous supplie donc... oui, je n'hésite pas à me faire suppliant, tant ma démarche est grave et lourde de conséquences, aussi bien pour notre pays que et pour les peuples qui regardent la France et qui attendent d'elle quelque chose. Je vous supplie donc de bien vouloir me recevoir et m'entendre... Je suis sûr que vous avez un cœur, un cœur d'homme, mais ce cœur vous l'avez rendu inaccessible à tout ce qui n'est pas le prestige et la grandeur de la France, conçus en termes de domination.

S'il existe une chance de toucher votre cœur d'homme... je crois qu'elle ne peut passer que par un regard, que par une main affectueusement serrée.

Je crois, mon Général, que ce serait un grand, un très grand malheur pour la France et pour les Français que de vous voir revivre la fin du Maréchal PETAIN.

Vingt ans après, nous n'en sommes pas encore remis.

Mon Général, vous avez faim de l'amour des Français... J'en suis sûr, cela crève les yeux.

Mais vous n'avez pu obtenir d'eux, jusqu'ici, que leur admiration.

Les Français vous admirent, mais ils ne vous aiment pas, mon Général.

Et pourtant les Français, eux aussi, ont faim de vous aimer.

Acceptez donc la main que je vous tends, au nom de millions de Français qui, comme moi, pensent que vous ne méritez pas de devenir un ennemi du peuple et qui veulent, tout à la fois, vous épargner ce calvaire... et l'épargner aux Français, et sauver la France.

Mon Général, ne repoussez pas la main qui vous est offerte... Je vous demande de me recevoir au plus tôt.

J'irai frapper ce jour à votre porte...

Et vous, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants...

Vous ses amis, les vrais, s'il lui en reste encore.

Aidez-le à comprendre que nous avons encore besoin de lui... mais pas de lui seul.

Dites-lui qu'il lui reste encore à gagner sa plus grande bataille... non pas contre l'Allemand... non pas contre la Russie... non pas contre l'Amérique... mais contre de GAULLE !

Marcel BARBU.

Texte des lettres adressées par Marcel BARBU, le 12 Décembre 1965

à M. le Général de GAULLE

Monsieur le Président,

Ma lettre du 1^{er} décembre est demeurée sans suite et l'audience que j'ai sollicitée ne m'a pas été accordée, ceci malgré l'espoir qu'avait laissé subsister la réponse que m'avait faite, en votre nom, M. PEROL.

Croyez, Monsieur le Président, que je regrette vivement qu'il en soit ainsi.

à M. François MITTERRAND

Cher Monsieur,

J'ai bien regretté de n'avoir pu vous rencontrer avant le 5 décembre, comme nous en avions fait le projet.

Texte commun aux deux lettres

Je me suis engagé, tant envers mes électeurs qu'envers un nombre considérable de nos concitoyens, à leur faire connaître mon avis sur l'orientation à donner à leur vote, au second tour du scrutin, pour l'élection du Président de la République.

Dans ce but, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître vos intentions quant aux trois propositions essentielles que contenait mon programme, savoir :

— **La parole à l'opposition ou aux différents courants de l'opinion qui se sont publiquement manifestés à l'échelon national :**

Pensez-vous pouvoir vous engager, devant la Nation toute entière, à donner accès à la Télévision et à la Radio, un certain temps chaque mois, aux cinq candidats à la Présidence qui n'auront pas été élus ?

Je souligne que j'ai modifié légèrement ma proposition initiale, qui ne prévoyait le bénéfice de cette mesure qu'en faveur des candidats ayant obtenu 5 % des suffrages exprimés. De l'avis spontané d'un bon nombre d'électeurs, il ressort, en effet, qu'il y a lieu de considérer, pour une première application de cette méthode :

a) que les électeurs n'ont pu tenir compte de cet aspect du problème en émettant leur suffrage.

b) que l'ensemble du corps électoral n'a pas dissimulé son respect pour l'attitude et les idées présentées par les deux candidats malheureux.

Une consultation populaire sommaire pourrait du reste être organisée sur ce point, au cas où il vous semblerait difficile d'attribuer le bénéfice de cette mesure à M. MARCILHACY aussi bien qu'à moi-même.

— **Référendum d'Initiative Populaire :**

Pensez-vous pouvoir vous engager, devant la Nation toute entière, à faire adopter dans les six prochains mois, et après consultation populaire, un texte créant et réglant le Référendum d'Initiative populaire ?

— **Ministère des Droits de l'Homme :**

Pensez-vous pouvoir vous engager, devant la Nation toute entière, à créer, dès le premier mois de votre magistrature, un " MINISTÈRE DES DROITS DE L'HOMME " dépendant directement du Chef de l'Etat, agissant par délégations de pouvoirs de tous les ministres, qui aurait compétence tant pour juger de l'opportunité de son intervention que des moyens à employer, même si ces décisions s'opposaient à celles d'un ou plusieurs ministères, voire même à la lettre de la loi ordinaire, ce Ministère n'ayant pour unique loi que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Par " ENGAGEMENT DEVANT LA NATION TOUTE ENTIÈRE ", il y a lieu d'entendre la proclamation par vous-même, tant à la Télévision qu'à la Radio, que sur les affiches et circulaires de votre campagne électorale, d'un texte sur lequel je souhaiterais avoir pu préalablement donner mon accord, et qui exposerait clairement votre position sur chacun des trois engagements proposés ci-dessus.

Je vous prie de ne pas voir dans cette dernière exigence une marque de méfiance personnelle. Elle tient compte de ce que les électeurs se révèlent de plus en plus sceptiques quant aux programmes ou engagements qui leur sont présentés en termes imprécis ou intemporels.

Il s'agit, en fait, de tenter d'obtenir du plus grand nombre possible d'électeurs, que leur vote exprime vraiment un choix " pour " et non un choix " contre ".

Trop d'électeurs, depuis des décades, votent en effet, à droite, par peur de la gauche... ou à gauche, par peur de la droite, sans que leur vote traduise jamais une véritable adhésion personnelle à tel homme ou à tel programme.

Pour ma part, je crois que l'effort de nos gouvernants doit porter sur la protection des citoyens contre les abus de la puissance publique et sur l'intégration effective des citoyens à la vie nationale. Ce sont là, précisément, deux thèmes susceptibles de recueillir l'adhésion enthousiaste de tous les Français.

On parle depuis trop longtemps de la France, de sa grandeur, de son indépendance, de sa puissance... On parle trop d'économie, de statistiques, etc... Il serait temps de parler enfin des Français, de leur promotion humaine et civique, de leur information, de leur dignité, de leur liberté, de leur bonheur.

On peut imaginer facilement que de tels citoyens seraient capables de se prononcer plus valablement sur les grandes options qui commandent finalement la vie de la Nation.

(Texte propre à la lettre à M. le Général de Gaulle)

Avant de rédiger la présente lettre, j'ai voulu entendre votre première allocution télévisée de cette seconde campagne. Je ne puis vous cacher, Monsieur le Président, la profonde tristesse qui m'a accablé en constatant que vous n'aviez tenu aucun compte ni de ma supplique d'homme quelconque, ni du sévère avertissement que vous ont donné ces millions de Français qui, pour le moins, ce 5 décembre, avaient voulu, en vous retirant leurs suffrages, vous marquer qu'ils attendaient de vous non seulement la grandeur de la France, mais le respect des citoyens et le bonheur.

Pour ma part, je ne me sens pas le droit de douter de la générosité d'un homme qui a déjà rendu tant de services à son pays et j'attendrai avec confiance votre réponse.

J'ai promis à mes électeurs et aux personnes qui m'ont consulté, de leur communiquer avant le 18 décembre, les réponses que j'aurai reçues des deux candidats et les conclusions qu'elles m'inspireront. C'est ce qui m'oblige à vous demander de bien vouloir me faire connaître votre réponse avant le 15 décembre.

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un délai insuffisant puisque mes questions sont connues depuis la première campagne.

Dans l'espoir que vous voudrez bien m'honorer d'une réponse, fût-elle négative, avant le 15 décembre, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marcel BARBU

Texte propre à la lettre à M. François MITTERRAND

Avant de rédiger la présente lettre, j'ai voulu entendre votre première allocution de cette seconde campagne. Je ne le regrette pas et je vous avoue que j'ai été très sensible à la place nettement accrue que vous avez faite, dans votre programme, à l'homme, au citoyen, au dialogue... à la liberté d'expression.

Je souhaite vivement qu'en donnant un tour concret à ce qui ne semble actuellement que vœu pieux, vous vous assuriez l'adhésion solide du plus grand nombre possible de nos concitoyens.

J'ai promis à mes électeurs et aux personnes qui m'ont consulté de leur communiquer, avant le 18 décembre, les réponses que j'aurai reçues des candidats et les conclusions qu'elles m'inspireront. Je souhaite donc recevoir votre réponse avant le 15 décembre.

Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un délai insuffisant, mes questions étant connues depuis la première campagne et les sujets abordés vous étant particulièrement familiers.

Dans l'espoir d'une prompt réponse, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Marcel BARBU

Réponse du Général de GAULLE

PARIS, le 15-12-65

Monsieur,

Le Général de GAULLE a pris connaissance avec attention de votre lettre du 12 décembre 1965.

En d'autres circonstances, il n'eût pas manqué d'en accuser réception personnellement et sans tarder selon son habitude ; vous pouvez être assuré qu'il le fera en temps utile et vous comprendrez sans nul doute les considérations de haute convenance qui lui interdisent de répondre avant le scrutin de dimanche prochain à des démarches particulières, quelles qu'elles soient, et quelles que soient la bonne foi et la pertinence des intentions qui les inspirent.

Le Président de la République doit, en effet, à la veille de ce scrutin, s'en tenir strictement aux déclarations et aux exposés qu'il destine à l'ensemble du corps électoral.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

G. GALICHON.

Réponse de M. François MITTERRAND

PARIS, le 15-12-65

Cher Monsieur,

François MITTERRAND me prie de vous faire connaître son sentiment sur votre lettre du 12 décembre à laquelle il accorde un vif intérêt.

Il pense que vous avez dû trouver déjà, implicitement contenues dans ses diverses allocutions, les réponses à vos questions. Vous lui dites vous-même avoir été, dès son premier propos, "très sensible à la place nettement accrue faite à l'homme, au citoyen, au dialogue... à la liberté d'expression".

Tout son programme confirme ces options fondamentales basées, au premier chef, sur la défense des droits de l'homme, la libre disposition des moyens d'information, et le respect essentiel de la volonté populaire sous toutes ses formes légales.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Charles HERNU.

Lettre de Marcel BARBU aux 2 Candidats - 16 Décembre 1965

Messieurs les Candidats,

Au point où en sont les choses, il ne me semble plus possible de me soumettre aux exigences des "bons usages". L'enjeu : le destin de la France, vaut bien que l'on passe outre. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir recevoir, avec bienveillance, cette lettre que je vous adresse collectivement : c'est aux candidats que je m'adresse, sans autre considération.

J'ai écrit à chacun d'entre-vous, le 12 décembre, une lettre qui n'était pas rigoureusement la même. Peut-être ai-je eu tort, mais votre première intervention à la Télévision, m'avait impressionné en des sens très opposés.

A tort ou à raison, et je m'en excuse, mes lettres laissaient paraître plus d'espérance envers M. MITTERRAND qu'envers le Général de GAULLE.

J'ai reçu de M. le Général de GAULLE, le 15 au matin, une lettre signée de M. GALICHON, Directeur du Cabinet, que le Général m'a fait porter par l'un de ses collaborateurs directs, lequel avait mission et de m'exposer les motifs pour lesquels le Général estimait ne pouvoir me répondre lui-même, dans l'instant, et de me confier que le Général de GAULLE et son entourage avaient le plus grand désir de poursuivre, dès après le scrutin du 19 décembre, le dialogue que j'avais ouvert sur des propositions qu'ils estimaient du plus haut intérêt.

Par poste, ce 16 décembre, je reçois la réponse de M. MITTERRAND.

J'avoue que cette réponse, aussi bien que l'espèce de mépris que me manifeste la procédure d'envoi — alors que l'un de ses proches amis est le Maire d'une Commune limitrophe de SANNOIS, lequel a beaucoup apprécié et beaucoup soutenu l'action de notre groupement en matière de logements — procédure d'envoi, donc, et contenu de la lettre me font — tant sur le fond que sur la forme — l'effet d'une douche glacée.

N'importe quel Préfet, n'importe quel Député ou Sénateur, n'importe quel Ministre fait ce genre de réponse aux solliciteurs dont il désire se débarrasser poliment.

Je crois m'être expliqué assez clairement sur le cas que je fais du bla-bla-bla dont est nourri notre peuple depuis trop longtemps. Ce que je propose, ce sont des engagements simples, précis et contraignants.

J'ajoute que j'accepterai de M. MITTERRAND, moins que du Général de GAULLE, ce genre de dérobaude devant des propositions qui, toutes, doivent recueillir l'accord unanime de tous nos concitoyens, quelle que soit leur appartenance politique et, à combien plus forte raison, l'accord de quiconque se prétend "démocrate".

L'enjeu, je le répète, nous semble trop grave pour que, ayant reçu réponse de l'un et de l'autre candidats, mes amis et moi-même ne tentions pas de poursuivre le dialogue jusqu'à la dernière minute.

Mais la dernière minute, pour notre groupe, commence le 16 décembre, à 21 heures, avec l'Assemblée Générale des responsables de l'A.C.G.I.S. qui doivent entendre le compte rendu de mes démarches et me faire connaître leur avis.

Après quoi, je devrai prendre une décision qui sera rendue publique au cours d'une conférence de presse que je dois tenir, le 17 décembre, à 16 heures, Hôtel du Quai d'Orsay, Quai Anatole-France, à PARIS.

Nous avons pris par ailleurs nos dispositions pour diffuser au maximum, dans toute la France, la position que nous aurons arrêtée.

Jusque là, nous demeurons ouverts à tous les contacts et libres de notre conclusion finale.

Il n'est même pas exclu que nous acceptions la participation d'un représentant de chacun des candidats aux travaux de notre Assemblée du 16 décembre, à 21 heures, dans les locaux de l'A.C.G.I.S., à SANNOIS. — Cependant, nous ne donnerons suite

à une telle proposition que si les deux candidats étaient représentés par des hommes de valeur égale.

Nous vivons l'angoisse de millions de Français qui, comme nous, veulent ouvrir à la France les chemins de l'avenir, mais d'un avenir de liberté, de justice, de fraternité, de respect mutuel... dans l'ordre et qui hésitent devant les risques, soit d'être écrasés par trop de volonté de grandeur de la France... soit d'être stérilisés par la pagaie que nous vaudra inévitablement la fausse Sainte Alliance Politique qui risque de porter M. MITTERRAND au pouvoir... et qui n'aura rien de plus pressé que de lutter contre lui, s'il est élu.

Or, si le Général de GAULLE ne nous donne pas la moindre assurance contre l'asphyxie à laquelle nous avons déjà failli succomber, c'est M. MITTERRAND que nous devons soutenir... la pagaie des partis nous laissant plus de chance de nous en tirer que l'étouffoir Gaulliste.

Mais ça n'est pas de gaité de cœur que nous nous résignerons à voter MITTERRAND. Il y a tellement mieux à faire... et peut-être avec l'un et l'autre.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Candidats, l'expression de ma très haute considération.

Marcel BARBU.

Ultimes démarches

Vers le Général de GAULLE

— **Mercredi 15 décembre, à 21 heures**, un groupe de nos amis s'est présenté à l'Elysée, dans le but de tenter une ultime et amicale démarche. Il leur fut répondu qu'à cette heure tardive personne n'était plus visible à l'Elysée.

— **Judi 16 décembre**, dans la matinée, notre architecte en chef, M. Gilbert FAUX, homme libre de toute attache partisane et sentimentalement favorable au Général de GAULLE, profondément attristé par le blocage du Général qu'il s'acharnait à attribuer à un malentendu voulut tenter une démarche toute personnelle à l'Elysée. Il fut longuement et très cordialement reçu par MM. GALICHON et COURY... mais il revint désolé, après plus de deux heures d'une conversation qu'il nous dit avoir été pathétique. Lui aussi concluait qu'il n'y avait pas à espérer obtenir un engagement quelconque du Général de GAULLE.

— **Judi 16 décembre**, vers 18 heures, Marcel BARBU téléphona à M. COURY en vue de lui offrir de participer à titre privé, à l'Assemblée Générale de l'A.C.G.I.S. afin d'y tenter de faire comprendre et admettre la position du Général de GAULLE. M. COURY déclina poliment cette offre et nous fit renoncer à tout espoir de trouver un interlocuteur valable à l'Elysée. Nous l'avons avisé de ce que, dans ces conditions nous recevions le porte-parole de M. MITTERRAND et lui donnerons la parole.

Les choses en étaient là à l'heure où s'ouvrit l'Assemblée Générale de l'A.C.G.I.S. qui devait se prononcer sur les conclusions à tirer de ces deux campagnes et sur les conseils à donner à nos membres aussi bien qu'à nos amis, relativement au vote du 19 décembre.

Vers M. François MITTERRAND

— Dans la matinée du 16 décembre — Marcel BARBU venait à peine d'achever la lettre aux deux candidats (voir ci-dessus) que lui avait inspirée la réponse peu encourageante de M. MITTERRAND lorsqu'il reçut une communication téléphonique du Dr HOVNANIAN, maire de Saint-Gratien, l'un des collaborateurs et amis de M. MITTERRAND.

M. le Docteur HOVNANIAN, mis au fait du courrier échangé concluait à un regrettable malentendu et demandait à Marcel BARBU de recevoir au plus tôt M. G. DAYAN, Directeur du cabinet de M. MITTERRAND, qu'il se proposait d'assister.

Cette rencontre eût lieu, en fin de matinée, et après un très large échange de vue, permit aux participants d'aboutir à un accord total et précis sur les deux points essentiels du programme de Marcel BARBU

— Le droit immédiat à la télévision et à la radio pour tous les candidats aux Elections Présidentielles de décembre 1965 ;

— La création d'un organisme de défense des droits de l'homme ;

— Le Référendum d'Initiative Populaire jugé d'une mise au point plus délicate, demeurait réservé.

Les représentants de M. MITTERRAND donnaient un accord de principe, en raison de ce que les mesures proposées par Marcel BARBU ne leur apparaissaient que comme la mise en pratique de principes sur lesquels M. MITTERRAND et ses amis étaient tous d'accord depuis longtemps.

L'accord ne pouvait cependant devenir définitif, et faire l'objet d'un engagement écrit, éventuellement d'une déclaration publique au

cours de la dernière émission télévisée que si M. MITTERRAND reprenait à son compte, et par écrit les conclusions de cet entretien.

Il fût convenu que M. le Docteur HOVNANIAN pourrait transmettre directement à l'Assemblée Générale des Responsables de l'A.C.G.I.S. convoquée pour le même jour, à 21 heures, les réponses de M. MITTERRAND.

— Le 16 décembre, à 21 heures, au cours de la séance de l'Assemblée Générale après que Marcel BARBU eût rendu compte de toutes ces démarches de la semaine tant auprès du Général de

GAULLE qu'auprès de M. MITTERRAND, M. le Docteur HOVNANIAN aux applaudissements de l'Assemblée unanime lut la lettre, à lui adressée par M. MITTERRAND, qu'il avait rencontré spécialement en compagnie de M. DAYAN et par laquelle M. MITTERRAND reprenait officiellement à son compte les conclusions de notre entretien du matin.

M. le Docteur HOVNANIAN ayant reçu de M. MITTERRAND tout pouvoir à cet effet, nous confirmait officiellement, dans la lettre dont la teneur suit, l'accord de M. MITTERRAND.

Le 16 Décembre 1965

Cher Monsieur BARBU,

Je vous confirme que M. MITTERRAND avec lequel j'ai eu un long entretien ce jour, m'autorise à vous faire part de son engagement solennel de promouvoir une réforme démocratique du statut de l'O.R.T.F. et d'ors et déjà de donner la parole sur les antennes de la Radio-Télévision, aux hommes qui en faisant acte de candidature à la Présidence de la République ont fait la preuve qu'ils représentent un courant d'opinion.

En ce qui concerne le problème de la défense du citoyen face au poids inéluctable de la machine administrative dans la vie moderne, il est d'accord pour étudier les moyens pratiques à mettre en œuvre.

Je suis heureux que soit ainsi ouverte la voie à deux réformes qui ne peuvent que préciser les structures démocratiques de mon pays.

Très cordialement.

Docteur HOVNANIAN

Nos Conclusions

L'heure est venue de conclure et de prendre position en faveur de l'un ou l'autre des candidats.

L'idée de voter blanc ne doit pas un instant effleurer notre esprit. La vie n'est pas neutre. Il faut choisir... et nous allons choisir.

Nous avons dû très vite élargir la plate-forme de départ — qui ne mettait en cause que nos problèmes particuliers — et d'avoir fait acte de candidature nous a obligés à nous élever au niveau des préoccupations nationales.

Nous n'étions pas dépourvus d'idées, d'idéologie, même, et nous avons relevé le défi.

On peut affirmer que nous l'avons fait honorablement et que notre intervention imprévue a bouleversé les plans de tous les stratèges électoraux traditionnels.

Nous n'avons pas joué le jeu habituel "ça n'est pas ainsi qu'on mène une campagne électorale!" nous a-t-on souvent reproché.

Sans doute était-ce mieux ainsi. Nous n'allions pas à la conquête de l'Elysée... nous voulions faire entendre la protestation de Jacques BONHOMME et dire un peu ce que nous pensions nous-mêmes de l'art et de la manière de faire notre bonheur, après que tant de hauts spécialistes s'y soient exercés depuis tant d'années sans jamais y parvenir.

Je crois que ce résultat est atteint : Des idées essentielles à l'exercice de la démocratie ont été lancées par nous et ont éveillé un écho considérable dans tout le pays. Ces idées commencent à cheminer et nous ne voyons pas comment on pourrait désormais les arrêter.

Nous avons fait passer un souffle de fraîcheur, d'honnêteté, de renouveau et d'espérance sur toute cette campagne... c'est l'avis de tous.

Nous avons pris un contact direct avec une importante masse de citoyens courageux, répartis sur l'ensemble du territoire. Cela

nous crée de nouveaux devoirs, de nouvelles responsabilités. Ça n'est pas l'aspect le moins émouvant ni le moins fécond de cette aventure.

Enfin, nous nous sommes tous quelque peu "surpassés". Beaucoup sont allés bien au-delà de leurs forces... et cela est bon, de temps à autre.

Je crois que le bilan de cette campagne électorale — outre la solution des problèmes qui avaient provoqué notre entrée en lice — ce bilan est favorable à tous points de vue.

Reste un dernier devoir à accomplir, pour clore cette étape : Décider pour qui nous allons voter et conseiller de voter.

POUR QUI VOTER ?

Nous avons avancé avec une intrépide indépendance sur ce terrain miné de la compétition pour l'élection du Président de la République.

Nous avons joué loyalement le jeu avec chacun des deux candidats placés en tête au premier tour : M. le Général de GAULLE, et M. François MITTERRAND.

Nous avons traité chacun des deux candidats avec respect et amitié.

Le simple bon sens nous ayant amené à penser à un moment donné que le Général de GAULLE avait le maximum de chances de conserver le pouvoir... focré nous a été de conclure que c'était bien avec lui qu'il fallait tenter de s'entendre c'est ce que j'ai proposé, c'est ce que vous avez admis et c'est ce que j'ai fait.

Au nom de la vérité de la justice et de l'amour qui sont mes constantes références, j'ai cru devoir tout tenter pour amener le Général de GAULLE pour lequel j'éprouve personnellement un profond respect, à nous entendre, à nous comprendre et à s'engager dans la voie du dialogue et du souci de l'homme...

Je ne crois pas que le Général de GAULLE ait jamais rencontré sur sa route, opposant plus fraternel, plus respectueux, plus chargé de tendresse.

J'ai tenté sincèrement, l'impossible pour toucher son cœur, pour être entendu de lui.

Je suis bien obligé de conclure, moi aussi, qu'il n'y a rien à faire et que, pour le Général, les Français ne sont la matière première qui lui sert à faire la France.

Il demeure possible que plus tard, si le Général de GAULLE est élu, le dialogue soit repris et qu'il aboutisse, mais rien, dans l'instant, n'autorise un tel rêve, bien au contraire.

Tant cela est grand dommage.

La plus grande chance d'efficacité passait à coup sûr par le Général de GAULLE. Hélas ! Il n'a pu s'imposer l'effort que cela exigeait de lui et c'est grand dommage et pour lui, et pour les Français, et pour la France.

Si le Général de Gaulle est élu, dans ce climat nouveau qui résulte de cette étonnante campagne, la France piétinera pendant près de deux années... pour autant qu'elle n'ait pas à subir de plus graves dommages.

Le blocage du Général de GAULLE, à lui seul, nous conduisait à voter et à conseiller de voter pour M. MITTERRAND, sans autre considération, sans autre exigence... sans enthousiasme non plus, il faut le dire. Seule nous semblait augmenter nos chances de respirer, de survivre... et, très lentement sans doute, de créer des cellules nouvelles.

La composition hétéroclite de l'électorat MITTERRAND nous faisait peur, et nous pensions même qu'il n'était déjà plus libre de ses mouvements.

Je n'étais pas loin d'attribuer le mutisme initial de M. MITTERRAND, puis la légèreté de sa réponse à l'opposition de certains de ses alliés qui ne nous veulent aucun bien et ne s'en cachent pas. Mais voici que le dialogue tout-à-coup est ouvert et que, dès notre première rencontre, M. MITTERRAND, en démocrate conséquent, a la modestie de reconnaître et la valeur et la portée de nos propositions essentielles :

— Il nous accorde au titre de la parole à l'opposition l'accès à la radio et à la télévision pour tous les candidats aux Elections Présidentielles de 1965.

L'organisation de la Défense des Droits de l'Homme dans la ligne que nous proposons à partir de là, tous les espoirs sont permis. — La première mesure, à elle seule, est le gage le plus sûr pour quiconque entend pouvoir inventer, essayer, réaliser... vivre, en un mot, et faire avancer la vie.

C'est à nous qu'il appartiendra, en union avec tous les hommes libres, d'user avec intelligence, avec générosité, avec audace des moyens ainsi mis à notre disposition pour que, de plus en plus nombreux, nos concitoyens se groupent autour d'un homme et d'un programme, pour cet homme et pour ce programme, sans se soucier d'obéir à des mots d'ordre lancés par les Etats-majors irresponsables des partis.

C'est dans ces perspectives que, puisque le Général de Gaulle n'a pas pu se libérer de ses chimères et de ses démons, je propose de nous orienter résolument dans les voies que nous offre M. MITTERRAND.

Nos craintes, quant à certains de ses partenaires électoraux subsistent, mais après tout, cela nous semble finalement une difficulté que nous pourrions surmonter plus aisément que la volonté d'isolement du Général de Gaulle.

***Nous conseillons donc à tous nos membres
à tous nos amis de :***

VOTER ET FAIRE VOTER

pour François MITTERRAND

Le 19 Décembre 1965